

Charte du joueur



Le football est un sport; prendre une licence est un engagement sérieux qui met chaque joueur à la disposition de ses partenaires, de son équipe et de son club.

1) L'ENTRAÎNEMENT ET LE MATCH - Présence - Horaire - Equipement

- Toute progression est conditionnée par une présence régulière à l'entraînement.
- Tout joueur doit se présenter aux entraînements et aux convocations pour les matchs avec une ponctualité rigoureuse : le respect des horaires est la première condition de la réussite.
- En cas de retard ou d'absence, il est indispensable de prévenir l'éducateur de l'équipe.
- Chaque joueur doit se présenter à l'entraînement et aux matchs avec les équipements réclamés par les éducateurs; il est formellement interdit de se présenter avant l'entraînement en tenue de footballeur, il est donc indispensable d'avoir une tenue de rechange...et de se doucher!
- L'équipement, en particulier les chaussures, doit être parfaitement entretenu, le respect d'autrui commençant par le respect de soi-même.
- Le matériel du club (ballons - chasubles ...) doit être respecté en toute circonstances, c'est lui qui permet la qualité de la préparation et donc les **résultats** ...

2) LE COMPORTEMENT SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN

- Par sa courtoisie et son fair-play chaque joueur doit contribuer à la qualité de l'image de marque du club.
- Pour cela il doit respecter l'arbitre, les adversaires, les éducateurs, les dirigeants et les supporters et démontrer en toutes circonstances que la volonté de gagner n'exclut pas un comportement exemplaire sur le terrain.
- Chaque joueur doit, lors des déplacements, adopter une attitude rigoureuse en respectant les consignes données par les accompagnateurs, en particuliers vis-à-vis des véhicules.
- Une équipe est faite d'individus venant d'horizon et de culture variés. Le bon fonctionnement du groupe dépend du respect des différences et de la recherche permanente des meilleures relations possibles avec les autres membres du groupe.
- Cette réalité du relationnel dépend elle même de la communication. Vis à vis de l'éducateur celle-ci doit être parfaite. L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe; son choix doit être respecté. Au moindre problème, le joueur doit immédiatement se retourner vers son éducateur et lui seul, pour éclaircir toute confusion ou contestation éventuelle.

3) LA CONTRIBUTION A LA VIE DU CLUB

- Chaque joueur doit s'engager à partir de 13 ans à participer à la logistique des tournois organisés par le club, en particulier l'arbitrage.
- Chaque joueur doit s'engager dans la mesure de ses possibilités et suivant les tours de rôle définis par les éducateurs à participer à l'arbitrage des plateaux de football à 7 et à 9.
- Tout joueur doit s'engager à participer aux opérations de promotion organisées par le club => vente de calendriers, billet de tombola,...

Tout joueur contrevenant d'une manière grave ou répétée aux principes ci-dessus énoncés serait confronté à des sanctions irrévocables par le Comité Directeur.

Signature du joueur :

Signature du Président :

Signature des parents (pour les mineurs) :